

BUREAU COMMUNAUTAIRE

LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021

18 H 00

LE CHEYLARD
ET VISIO-CONFERENCE

SOMMAIRE

1. Culture

- a. Travaux d'aménagement de la refonte scénographique de l'Ecole du vent. Attribution lot 1 : aménagement scénographique et impressions
- b. Refonte de la muséographie de l'Ecole du vent. Demande de subvention Région via le Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche
- c. Études pré-opérationnelles et développement des espaces d'accueil des publics - Planète Mars. Demande de subvention Région via le Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche.

Date de la convocation : 7 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11

Étaient présents : Dr Jacques CHABAL, M. Roger PERRIN, Mme Monique PINET

Étaient présents en visio-conférence : M. Antoine CAVROY, M. Florent DUMAS, M. Thierry GIROT, M. Yves LE BON, M. Patrick MARCAILLOU, M. Patrick MEYER, M. Roger PERRIN, Mme Monique ROZNOWSKI, M. Michel VILLEMAGNE.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Monique ROZNOWSKI

Assistait également à la séance :

- Cédric MAZOYER, Directeur Général des Services
- Mathilde COGNET, Directrice de la Culture

M. le Président propose de débiter les sujets à l'ordre du jour.

1. Culture

A. Travaux d'aménagement de la refonte scénographique de l'École du vent. Attribution lot 1 : aménagement scénographique et impressions

Monsieur le Président rappelle au Bureau qu'il a été inscrit au budget 2020 la réalisation de travaux d'aménagement de la refonte scénographique de l'École du vent à St Clément.

Il précise que la consultation a été réalisée selon une procédure adaptée après publicité préalable et mise en concurrence, en application des dispositions du décret n°2019-259 du 29 mars 2019, relatif au code de la commande publique 2019.

Cinq lots ont été définis :

- Lot 1 : Aménagement scénographique et impression
- Lot 2 : Nids géants
- Lot 3 : Dispositif multimédias : plafond des vents
- Lot 4 : Dispositif multimédia interactif simulateur de vol
- Lot 5 : Production de contenus multimédias.

La commission d'ouverture des plis propose d'attribuer ce marché, après négociation, à :
Lot 1 : Entreprise Ducaroy Grange pour un montant de 145 339 € ht (avec PSE)

Il est proposé au Bureau communautaire de valider la proposition de la commission et d'autoriser le Président à signer le marché avec le titulaire qui a été retenu pour le lot 1.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de la commission et autorise M. le Président à signer le marché de travaux avec l'entreprise retenue pour le lot 1.

B. Refonte de la muséographie de l'École du vent. Demande de subvention Région via le Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche

Monsieur le Président informe le Bureau que la Région, via le PNR des Monts d'Ardèche a lancé un nouvel appel à projets « Coup de pouce » intitulé « Renouveler la scénographie et améliorer les conditions d'accueil des Maisons et musées du Parc ».

L'École du Vent faisant partie du réseau des Maisons et musées du Parc, un dossier de demande de subvention peut être déposé dans le cadre des travaux de refonte de la muséographie qui sont inscrits au budget.

Le coût de cette opération s'élève à 30 000 € HT.

M. le Président indique que l'appel à projet prévoit une aide de la Région à hauteur de 50 % maximum des dépenses. Aussi, il propose qu'une subvention de 15 000 € soit sollicitée, les 50 % restants étant pris en charge par la Communauté de communes.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve l'exposé de M. le Président, sollicite une subvention de 15 000 € auprès de la Région via le PNR des Monts d'Ardèche sur la base d'une dépense subventionnable de 30 000 € HT, et charge M. le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

C. Études pré-opérationnelles et développement des espaces d'accueil des publics - Planète Mars
Demande de subvention Région via le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Monsieur le Président informe le Bureau que la Région, via le PNR des Monts d'Ardèche a lancé un nouvel appel à projets « Coup de pouce » intitulé « Renouveler la scénographie et améliorer les conditions d'accueil des Maisons et musées du Parc ».

Planète Mars faisant partie du réseau des Maisons et musées du Parc, un dossier de demande de subvention peut être déposé dans le cadre du développement du site : études pré-opérationnelles et développement des espaces d'accueil des publics.

Le coût de cette opération s'élève à 30 000 € HT.

M. le Président indique que l'appel à projet prévoit une aide de la Région à hauteur de 50 % maximum des dépenses. Aussi, il propose qu'une subvention de 15 000 € soit sollicitée, les 50 % restants étant pris en charge par la Communauté de communes.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve l'exposé de M. le Président, indique que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, sollicite une subvention de 15 000 € auprès de la Région via le PNR des Monts d'Ardèche sur la base d'une dépense subventionnable de 30 000 € HT et charge M. le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires à son exécution.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Mey' or similar, located in the lower right quadrant of the page.

